

La prière pénitentielle

Après le chant d'entrée et la salutation liturgique, commence le temps de la préparation pénitentielle sauf à certaines messes qui présentent un rite particulier, comme c'est le cas notamment pour la présentation du Seigneur, le mercredi des cendres et le dimanche des rameaux.

La prière pénitentielle fait partie du rite d'ouverture de la célébration qui est là pour amener les fidèles à se constituer Corps du Christ, à se préparer à bien entendre la Parole et à célébrer dignement l'Eucharistie. Elle permet de se mettre en présence du Seigneur et, avec confiance, de reconnaître que nous avons tous besoin d'être sauvés. Il faut toujours veiller à ce que la prière pénitentielle soit sobre et bien centrée sur le Christ.

On gagnera à varier les formes de la prière pénitentielle puisque l'Eglise en propose quatre :

1. La prière, récitée par tous, du « **Je confesse à Dieu** »
2. La prière à partir de deux invocations tirées des psaumes :

V/. Seigneur, accorde-nous ton pardon
R/. Nous avons péché contre toi
V/. Montre-nous ta miséricorde
R/. Et nous serons sauvés
3. Une **prière litanique** au Christ du style « Seigneur Jésus envoyé par le Père ... ». Généralement elle comporte 3 intentions mais certaines litanies peuvent en développer davantage.

Cette année, par exemple, en cohérence avec les lectures du carême de l'année A, nous pourrions entendre et chanter celle-ci :

Seigneur Jésus, Source d'eau vive
pour ceux qui ont soif de ta parole,
prends pitié de nous.

Prends pitié de nous ou **Kyrie eleison**

O Christ, Chemin de lumière
pour ceux qui te cherchent dans la nuit,
prends pitié de nous.

Prends pitié de nous ou **Christe eleison**

Seigneur Jésus, Vivant auprès du Père,
pour recevoir ceux qui traversent la mort,
prends pitié de nous.

Prends pitié de nous ou **Kyrie eleison**

Quelle que soit l'une de ces trois formules choisies, le prêtre conclut toujours par la prière suivante : « Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ; qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle. »

A noter également que **le chant du Kyrie** doit être chanté à la fin des deux premières formules pénitentielles. Il en est la conclusion. Il vient après une partie parlée et ponctue musicalement les intentions énoncées.

Dernière possibilité pour ce temps de la préparation pénitentielle :

4. Le rite d'aspersion accompagné d'un chant approprié de l'assemblée (« J'ai vu l'eau vive » (CNA 191) ; « Approchez-vous du Seigneur Jésus » (CNA 671) est particulièrement adapté au temps Pascal, même s'il peut être vécu à d'autres occasions.

Après avoir prononcé l'une des trois prières de bénédiction de l'eau prévues par le missel, le prêtre asperge l'assemblée. Une fois revenu à son siège, il conclut par cette prière :

« Que Dieu tout-puissant nous purifie de nos péchés et, par la célébration de cette eucharistie, nous rende dignes de participer un jour au festin de son Royaume. »

Ce geste de l'aspersion nous rappelle que nous avons été baptisés dans le Christ mort et ressuscité pour le salut du monde.

Pour des circonstances particulières, on peut aussi mettre en valeur des gestes ou des attitudes tels que s'incliner profondément, s'agenouiller, se frapper la poitrine, mettre en valeur la Croix et la contempler... Ces attitudes sont à ajuster à la prière choisie et doivent être initiées par le prêtre.

Quand, lors de certaines célébrations, c'est tout le chant d'ouverture qui est préparation pénitentielle (par exemple litanies des saints) alors inutile de recommencer. La préparation pénitentielle n'est pas un rite en lui-même, mais elle fait partie de l'ensemble rituel qu'est l'ouverture de la célébration. Cette première partie de la messe se poursuit par le Gloria et se conclut par la prière d'ouverture.

Dans le répertoire de janvier 2016, on peut rappeler :

- Kyrie (Messe de Sylvanès) AL 604 (CNA 167)
- Dieu plus grand que notre cœur de Léon Guillou
- Tendresse du Père (CNA 185 d)
- Kyrie (Messe de Sablonceaux) AL 65-77

Le confessionnal, un mobilier liturgique qui ne demande qu'à se renouveler.

Le confessionnal cherche à renouveler sa forme, son aspect, pour aider les fidèles à vivre au mieux ce sacrement. Depuis quelques années les JMJ nous offrent des formes



ouvertes, blanches et à géométrie variable. Par des jeux de paravents le fidèle peut choisir de se retrouver face au prêtre ou caché derrière une paroi à clair voix. Il peut être à genou ou assis. Cette diversité de position permet de faire son choix dans une

société où les pratiques individuelles se diversifient. Mais le rituel reste bien sûr le même.

Qu'en est-il dans nos églises ? Bien souvent les vieux confessionnaux sont remisés en placard à balai, en lieu de stockage, ce qui en dit long sur ce qu'ils nous inspirent. La loi de 1905 nous contraint à les conserver

dans les églises sauf exception très rare. Certains peuvent même être inscrits ou classés par les monuments historiques. Mais même s'ils ne sont plus utilisés ils continuent ainsi à être signe de ce sacrement de la route, que l'Eglise nous invite à vivre plusieurs fois dans l'année. Ils restent témoins de la Miséricorde divine.

Aujourd'hui les prêtres souhaitent, lorsque cela est possible, que des lieux soient aménagés dans les grandes églises de notre diocèse. Des espaces chauffés, accueillants, visibles, mais permettant aussi une mise à l'écart et ménageant une certaine discrétion. Les propositions réalisées pour les JMJ à Madrid, Rio et Cracovie, peuvent venir enrichir notre réflexion sur ce que peuvent devenir ces espaces. D'autres diocèses se sont aussi lancés dans des réalisations audacieuses comme cette table de la réconciliation dans l'église Notre Dame d'Espérance à Paris.



Quels que soient les choix vers lesquels la paroisse souhaite aller, elle doit garder en tête que le lieu de la réconciliation doit être sobre digne et faire sens. On peut y trouver la présence d'une œuvre, la Parole de Dieu, une croix, un cierge. L'attention aux matériaux utilisés est bien sûr importante, mais bien plus encore leur mise en œuvre doit être soignée.

Enfin « *La profondeur, liturgique, théologique et pastorale, du sacrement de pénitence nous invite à penser ce lieu dans son rapport à l'ensemble de l'église et aux sacrements. La relation féconde entre le baptême, l'eucharistie et la réconciliation nous fait percevoir cette dynamique spatiale, composée de rites et d'itinéraires, à la lumière d'une histoire de l'Eglise en mouvement.* » Claire Génin du SNPLS.

Agenda

Répertoire : Samedi 18 mars de 14h30-17h00 à la Maison Mère des Filles du St-Esprit, rue des Capucins à St-Brieuc. Apprentissage de chants liturgiques. *Ouvert à tous.*

L'Ambon, lieu de la Proclamation de la Parole Formation organisée par la commission d'art sacré le **jeudi 4 mai 2017**, autour de ce lieu. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par mail, à l'adresse suivante : liturgie@diocese22.fr.